



Bulletin
Municipal

BUZET-SUR-BAÏSE

Edition 2021 / 2022

LE MOT DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Chères Buzéquistes, chers Buzéquistes,

Les élections départementales des 20 et 27 juin 2021, nous ont conduits à siéger de nouveau au sein de la nouvelle Assemblée départementale. Nous nous sommes engagés, tout au long du précédent mandat, au service de notre canton et du Lot-et-Garonne et nous vous renouvelons cet engagement.

Ce scrutin a permis de conforter, autour de Sophie Borderie, la majorité à laquelle nous sommes associés.



Comme précédemment, nous entendons faire bénéficier l'ensemble du Canton et tous ses habitants des politiques départementales, en partenariat avec vos élus communaux, et nous continuerons à soutenir activement vos projets en restant à votre écoute et à votre service.

Comme vous le savez, les principales compétences du Conseil départemental sont l'action sociale (protection de l'enfance, Revenu Social de Solidarité), la voirie, l'éducation (gestion des collèges), la culture, le développement local, le logement, le tourisme ainsi que le financement des SDIS (sapeurs-pompiers).

Respectivement Président et Vice-Présidente des commissions Développement économique – Tourisme – Numérique - Politiques contractuelles et Politiques éducatives - Collèges et enseignement supérieur, nous nous employons à soutenir et à déployer les politiques sociales indispensables à l'ensemble de nos concitoyens, quel que soit leur âge. Nous nous appliquons à assurer un soutien adapté aux territoires pour un développement équilibré de notre département et, plus que tout, nous œuvrons pour le maintien de nos services publics.



Le déploiement de l'internet à très haut débit se poursuit afin que toutes les communes en soient dotées. Le renforcement des Services au Public, la mise en valeur de notre patrimoine et le développement de l'offre touristique resteront des priorités de notre mandat.

Et toujours, comme nous nous y sommes engagés auprès de vous, nous entendons être des élus de proximité et de terrain.



En cette période bouleversée, marquée par la pandémie et les contraintes sanitaires qu'elle a entraînées, nous formulons les vœux d'une année 2022 moins perturbée, qui puisse vous apporter santé et sérénité.

Valérie Tonin et Michel Masset

« Toute société qui prétend assurer aux hommes la liberté, doit commencer par leur garantir l'existence. »

Léon Blum



Chères Buzéquistes, chers Buzéquistes,

Je pensais qu'en ce mois de janvier 2022 nous pourrions enfin nous retrouver tous ensemble dans un moment de convivialité, à la salle polyvalente, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Malheureusement, la crise sanitaire aura eu une fois de plus raison de cette sympathique manifestation festive et c'est donc grâce aux pages de ce bulletin que je m'adresse à vous.

L'année 2021 est derrière nous et elle aura été à nouveau marquée par la crise sanitaire qui continue de perturber nos activités et notre vie quotidienne. Une note d'espoir toutefois nous permet d'entrevoir un horizon plus apaisé : il y a un an, nous n'avions pas de solution vaccinale. Depuis, grâce à la mobilisation de toutes les professions de santé, de l'État et du département, nous avons pu bénéficier d'un accès au vaccin, d'abord pour les plus vulnérables et ensuite pour toutes les catégories de la population. Nous espérons que l'année 2022 sera celle de la victoire sur le virus, au moins maîtrisé, voire terrassé !

L'activité des associations du village a été ralentie durant toute l'année 2021 car elles ont fonctionné au rythme des contraintes dues aux différents vagues de contamination virale. Si l'été s'est déroulé presque normalement, le début de l'année et le printemps ont été marqués par de nombreuses restrictions et la fin d'année a été perturbée par une nouvelle vague de contaminations. Le salon du livre, pour ne citer que cet exemple, a pu fort heureusement se tenir, avec cependant un certain nombre de contraintes et un public un peu moins nombreux que lors des précédentes éditions, mais dans une ambiance toujours aussi chaleureuse. Il en fut de même du marché de Noël organisé par l'APE et le Comité des fêtes qui a pu se tenir car organisé en extérieur, mais le regain de la pandémie qui s'annonçait ne lui a pas permis de prendre l'ampleur espérée. D'autres manifestations ont dû être annulées comme la pièce de théâtre qui devait marquer le lancement de la commémoration des 100 ans du nom de Buzet-sur-Baïse car c'est le 12 décembre 1921 que Buzet est devenue officiellement « sur Baïse » !

J'espère que très rapidement toutes nos associations pourront reprendre le cours normal de leurs activités apportant ainsi convivialité et bonheur de vivre, comme elles ont toujours su le faire.

Durant l'année 2021, malgré le contexte particulier, la municipalité a pu lancer ou mener à bien un certain nombre de chantiers ou de missions : mise en accessibilité de l'école et de la mairie, aire de covoiturage et dispositif « rézo pouce » grâce à l'intercommunalité, poursuite de l'aménagement de l'aire de jeux du Padouen et parcours de santé au bord du canal, réfection de la sonorisation de la salle polyvalente, goudronnage du parking et du chemin d'accès à l'école ainsi que de la rue de Bénac et du chemin de la Saubouère, enrochement des berges et goudronnage du chemin de la Tannerie, extension et réfection de l'éclairage public, panneaux d'information en centre bourg, radar pédagogique au Coustet, démarrage de la mise en herbe du cimetière dans le cadre des nouvelles règles environnementales, achèvement du dispositif d'adressage, poursuite de la réfection des digues de la Baïse par le service « rivières » d'Albret Communauté en collaboration avec les élus communaux, mise à disposition des habitants concernés du dispositif d'information « alerte inondations » en collaboration avec la mairie de Tonneins...

L'aménagement des locaux « sous la mairie » ayant été achevé, il a paru nécessaire de donner un nom à la nouvelle salle de réunion ainsi créée. Les élus ont choisi le nom d'Alfred de Noailles qui fut maire de Buzet de 1888 à 1892 et dont la biographie, réalisée par l'historien Pierre Courroux, figure dans les pages de ce bulletin.

Enfin, grâce à l'action du département, la première phase de déploiement de la fibre optique sur la commune a été achevée en 2021 : presque la moitié des foyers de Buzet sont raccordables à la fibre (sur un total de 750 prises, 344 étaient éligibles au 31 décembre 2021). Le déploiement se poursuivra en 2022 et en 2023 pour un achèvement attendu au 1^{er} semestre 2024.

Afin de préparer l'avenir, vos élus ont poursuivi les chantiers engagés et étudié ou mis en œuvre de nouveaux projets : démarrage du projet d'aménagement d'un pôle culturel intergénérationnel autour des locaux du « foyer », acquisition d'un terrain au lieu-dit « le ruisseau de la paix » (en face de la caserne des pompiers) afin d'aménager un espace naturel et un cheminement doux et sécurisé vers la salle polyvalente, acquisition en fin d'année d'un terrain au lieu-dit « le Padouen » en vue de la réalisation d'un lotissement en centre-bourg par le biais d'une convention avec la SEM 47 (société d'économie mixte sous l'égide du département et présidée par notre collègue Michel Masset).

Comme nous l'avions évoqué l'an passé, le projet de préau supplémentaire à l'école est toujours d'actualité mais il sera englobé dans la réflexion d'ensemble mise en œuvre en collaboration avec la cellule départementale d'aide aux collectivités locales (AT47) autour du complexe « Las Places » (école, bâtiments et terrains de sport...). C'est un projet ambitieux qui, s'il se réalisait, engagerait la commune pour plusieurs années et qui par conséquent nécessite une réflexion approfondie, autant d'un point de vue technique que financier.

Il convient de souligner que toutes les réalisations communales ont pu être menées à bien sans augmentation des taux d'imposition, malgré un contexte fiscal et économique toujours tendu.

Tous ces projets, autant ceux concernant les cheminements et la voirie que les projets de rénovation du centre bourg et du secteur « Las Places », devront s'inscrire en relation avec le PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), et avec l'ORT (opération de revitalisation du territoire) coordonnés par l'intercommunalité, le département et l'État.

Comme prévu, Albret Communauté a lancé la mise en œuvre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) durant le second semestre 2021. Il va succéder au PLU (document d'urbanisme à l'échelle communale) qui avait été validé en octobre 2019. Comme nous l'avions indiqué dans le Buzet Mag d'octobre dernier, le PLUI devrait être approuvé début 2024. En ce début d'année le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du PLUI devrait être présenté au public, si toutefois le calendrier ne subit pas de modifications dues à la crise sanitaire.

Comme je le fais chaque année, je tiens à saluer le corps des sapeurs-pompiers bénévoles de Buzet et leur chef de centre, Emmanuel Sanchez. En 2021, comme les années précédentes, le centre de Buzet a été l'un des plus actifs du département, compte tenu de son effectif. Les bénévoles du centre sont donc très sollicités mais ils peuvent compter désormais sur trois nouvelles recrues : Elias BIASON et Jean-Philippe DUC.

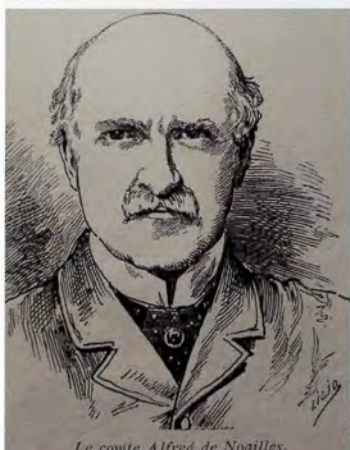
Je n'oublie pas les participants au concours départemental des « Villes, et villages fleuris ». Si le jury a été sensible aux efforts réalisés par chacun, au-delà de ceux qui ont été distingués par un prix (mesdames Gans, Jouet et Lorenzon), au nom de la municipalité, j'adresse toutes mes plus vives félicitations à nos jardiniers émérites qui œuvrent pour l'embellissement du village. La commune et par conséquent l'équipe municipale des techniciens et élus en charge du fleurissement, a été récompensée par un fleuron de bronze dans la catégorie des communes de 1 001 à 3 000 habitants !

Je tiens également à remercier et à saluer le dynamisme de toutes les entreprises de notre commune qui génèrent des emplois et assurent localement des services indispensables à nos concitoyens, leur tâche a été rendue particulièrement difficile par la crise sanitaire et plus globalement par la conjoncture économique fluctuante et imprévisible de ces deux dernières années. Elles n'en ont que plus de mérite !

Enfin, je remercie, au nom de l'équipe municipale, toutes les associations qui participent à la rédaction de ce bulletin et je vous souhaite à toutes et à tous, une excellente année 2022, de santé, de bonheur aux côtés de vos proches ainsi que de réussite dans vos projets.

Jean-Louis Molinié

PORTRAIT - ALFRED DE NOAILLES (1825 - 1895)



Dessin d'Alfred de Noailles paru dans *Le Triboulet* en mai 1886 (Arch. Nat. 111AP 8)

1. Un jeune noble parisien loin de Buzet

Alfred Louis Marie de Noailles, naquit le 14 janvier 1825 à Paris, où son père, Alexis de Noailles, menait alors une brillante carrière politique, étant ministre d'Etat. Descendant d'une illustre famille noble du Limousin acquise aux idéaux des Lumières : le plus célèbre représentant de la famille – le grand-père d'Alfred –, Louis Marc Antoine de Noailles, fut celui qui proposa l'abolition des privilèges à de l'Assemblée Nationale, lors de la célèbre nuit du 4 août 1789. Ce même grand-père avait participé à la guerre d'indépendance américaine aux côtés de La Fayette, et c'est aux Etats-Unis qu'il se réfugia avec sa famille. Alfred de Noailles fut élevé à Paris, mais dans un environnement bilingue anglo-français, avec une nourrice nommée Madame O'Connor. C'est en Anglais que son père lui écrivait.

Le décès du père d'Alfred en 1835, puis de sa mère l'année suivante laissa Alfred jeune orphelin. Il fut toutefois pris sous son aile par Guizot, l'influent ministre libéral du roi Louis-Philippe. C'est ainsi qu'il entra comme son père avant lui dans le monde politique. A seize ans à peine, il s'intéressa à l'Asie du Sud et de l'Est, et adressa trois mémoires à Guizot sur le sujet. En 1847-1848, âgé de 22 ans, il effectua en tant qu'attaché d'ambassade à la légation française en Chine un long voyage de plusieurs mois par bateau, qui le mena au Cap, puis en Malaisie et finalement en Chine. La révolution de 1848 changea peu de chose pour ce jeune homme brillant, qui continua sa carrière dans la bonne société. Vivant toujours à Paris en tant qu'attaché d'ambassade, il fut en 1849 capitaine à l'état-major général des Gardes Nationales de la Seine.

2. La succession de Buzet

En 1852, Alfred épousa Marie de Beaumont et devint propriétaire du château de Buzet. Les Beaumont du Repaire avaient récupéré le titre de châtelains de Buzet lorsque Christophe de Beaumont avait épousé Joséphine de Grossolles en 1798. Alors que la pérennité de la lignée semblait assurée, puisque le couple avait eu deux fils et un petit-fils, en deux années terribles (1843-44), les trois générations d'héritiers de Buzet moururent. Françoise Pauline Marie de Beaumont (1833-1915), jeune fille encore mineure, devint l'unique héritière du château de Buzet après la renonciation de son oncle Amédée.

Hélas pour Marie de Beaumont et sa mère, Thaïs de Perrochel, les années 1840 virent s'enchaîner les hivers rigoureux et les mauvaises récoltes, aussi durent-elles lourdement s'endetter auprès de créanciers bordelais pour entretenir le château de Buzet et ses domaines. Le mariage de Marie avec Alfred de Noailles, le 29 avril 1852, fut une véritable aubaine : il était un riche héritier d'une des familles nobles les plus en vue de France, mais aussi un gestionnaire rigoureux de ses biens. Marie de Beaumont lui apporta en dot le château de Buzet, mais Alfred paya bien plus d'argent encore dans les années qui suivirent pour rembourser les dettes du château.

Alfred trouva le domaine de Buzet dans un état assez déplorable. Voyant l'état des comptes de la régie du château, il s'en plaignit à sa belle-mère, Thaïs de Perrochel, qui rejeta la faute sur d'autres, et lui suggéra de vendre une partie du domaine pour éponger des dettes structurelles de l'exploitation. Mais la vie à Buzet plaisait fortement à Marie de Beaumont, et surtout Alfred de Noailles lui-même était tombé amoureux de ce domaine agricole. Dans un rapport de 1885 sur l'exploitation de son domaine, il expliqua avoir perçu très vite le potentiel de Buzet ; « C'était une belle terre, mais dans un état effroyable de culture. » Lui qui avait vécu jusqu'alors à Paris décida d'habiter le plus clair de son temps en Lot-et-Garonne.

3. Alfred de Noailles et Buzet

La première décennie d'Alfred de Noailles à Buzet fut difficile. Il dut redresser les finances d'une exploitation structurellement déficitaire, tout en faisant face à des intempéries plus nombreuses qu'à l'habitude. En 1853, 1854 et 1856, les inondations de la Garonne et de la Baïse emportèrent toutes ses récoltes. C'est pourquoi il fit construire à ses frais le long des rives de la Baïse et de la Garonne des digues qui protégèrent efficacement ses terres, mais aussi celles d'autres agriculteurs de Buzet. Tout au long des années 1860 et 1870, il multiplia les travaux pour les renforcer et en colmater les brèches.

Pour rendre profitable le domaine du château de Buzet, il fallait toutefois des changements bien plus profonds. Or, Alfred de Noailles n'était pas châtelain rentier qui comptait sur ses régisseurs pour exploiter ses terres : c'était un passionné de viticulture et un agronome, membre de la Société Impériale d'Agriculture, puis membre du conseil de la Société des Agriculteurs de France. Il comprit vite que les terres du château de Buzet avaient un grand potentiel mal exploité. Cela passa par une modernisation technique, avec l'introduction du fumage, du sulfatage, et l'emploi de vignerons professionnels pour les vendanges. Un béliet hydraulique fut installé en 1873 et le vieux château transformé en château d'eau, afin de mieux irriguer les terres du Haut-Buzet. Il initia aussi une rationalisation des activités, dans une idée que l'on nommerait aujourd'hui des circuits courts : plutôt que d'acheter du fumier, il utilisa celui de ses propres animaux ; il créa aussi un potager dans le parc du château pour nourrir ses travailleurs. Persuadé que l'on pouvait produire un grand cru sur son domaine, il introduisit de nouveaux cépages, presque exclusivement destinés à du vin rouge, là où avant lui, on cultivait beaucoup de vin blanc liquoreux. Il tripla les surfaces dévolues à la vigne.

Les résultats ne se firent pas attendre : entre 1852 et 1880, le prix du vin du château de Buzet fut multiplié par trois ou quatre ! Il avait fait du vin de Buzet un grand cru, à la conservation sans pareille, et il fit jouer ses réseaux internationaux pour l'exporter dans des pays lointains où jamais on n'avait vendu du vin de Lot-et-Garonne : au Japon et en Chine, où il avait été attaché d'ambassade, mais aussi aux Etats-Unis où sa famille avait tant d'attaches. Investissant son temps et sa fortune, il connut un grand succès, et même l'apparition du Phylloxéra à la fin des années 1870 ne ruina pas son exploitation. Au contraire, il fut à la pointe de la recherche pour lutter contre la maladie, et son exploitation passa pour un modèle, que d'autres vignerons visitaient pour imiter.

Grâce aux bénéfices qu'il tira de la vente du vin, Alfred put aussi mener à bien de nombreux travaux dans le parc du château de Buzet. De 1852 au milieu des années 1860, il racheta les dernières maisons du Haut-Buzet, qu'il rasa afin de créer un parc à l'emplacement de l'ancien village. Il racheta aussi l'ancienne église paroissiale, où sa femme aménagea une chapelle privée. Le château ne fut pas en reste. Outre de nombreux aménagements à l'intérieur des bâtiments existants, il fit construire entre 1863 et 1874 une aile à l'Est qui recouvrit la chapelle des seigneurs et fit face à l'aile ouest (qui avait été construite au siècle précédent).

4. Alfred de Noailles hors de Buzet

En parallèle de son engagement dans le domaine de Buzet, Alfred de Noailles ne coupa jamais vraiment les ponts avec la politique. Il continua de se rendre fréquemment à Paris, où il avait un domicile. Protégé de Guizot et héritier d'une famille connue pour ses affinités avec les Lumières, Alfred avait des opinions libérales, d'ailleurs partagées par sa femme, ce qui explique son relatif isolement lors du second empire, où les conservateurs avaient le pouvoir. En revanche, à partir de la proclamation de la troisième république, il fut de nouveau actif à Paris. En 1873, il fit ainsi partie du conseil de guerre qui jugea le maréchal Bazaine, jugé responsable de la défaite lors de la guerre franco-prussienne de 1870. Il n'occupait toutefois de fonction électorale que dans les dernières années de sa vie, alors que les idées républicaines qui étaient les siennes triomphaient peu à peu en France. Il était depuis longtemps conseiller municipal, mais décida de se présenter à la mairie de Buzet-sur-Baïse en 1888, et fut élu. C'est à ce titre qu'il participa à des banquets républicains à l'occasion du centenaire de la Révolution Française, à Paris en 1889. En 1892 encore, le journal *Le Matin* pouvait dire de lui « En un mot, le comte de Noailles est considéré comme un libéral, un progressiste. » A Buzet même, il y eut parfois des tensions avec les conservateurs, mais Alfred était un homme de compromis, qui comptait d'ailleurs parmi ses proches de célèbres figures conservatrices, comme MacMahon ou Lentilhac.

Nous avons évoqué la passion d'Alfred de Noailles pour la viticulture. Sa seule autre passion fut le sport, c'est-à-dire, à son époque, les courses de chevaux. Il fut reçu membre du Jockey-club de Paris en 1848, à son retour de Chine. Dans ce cercle extrêmement élitiste, il « ne tarda pas à se concilier de nombreuses amitiés dans le monde du sport. » Il fut un des hommes à l'origine de la construction de l'hippodrome de Longchamp à partir de 1853, se chargeant de l'appropriation des terrains puis de la construction des tribunes jusqu'en 1870. A ce titre, il fut choisi comme juge lors de la course inaugurale de Longchamp en 1857, et révisa plus tard le Code des courses. En 1864, il fut un des fondateurs de la Société d'Encouragement du Cheval Français, et il occupa la fonction de commissaire des courses sans interruption de 1853 à 1870, puis encore en 1886 et en 1892-1893, pour assurer un intérim que tous lui demandaient à cause de son « autorité incontestée » et « du respect universel » qui entourait son nom.

Il nous reste encore à aborder la question du caractère d'Alfred de Noailles. Dans sa correspondance comme dans ses rapports, on entrevoit un homme méticuleux, attentif et sérieux. Il se montre parfois même méprisant face à ceux qui sont réticents vis-à-vis des innovations qu'il amène à Buzet, ou face à ses vigneron qui il juge paresseux. Cela dit, Alfred est au fond de lui-même un progressiste, et il se montre aussi très attentif au bien-être de ses métayers, abandonnant par exemple les redevances en blé qu'ils versaient annuellement pour améliorer leur sort. Sévère, mais juste, Alfred de Noailles fut partout vanté dans la presse pour son impartialité et sa bonhomie. Tous s'accordent pour dire qu'il était un parfait gentleman et un homme généreux. Pour appuyer cela, voici un petit florilège des articles que nous avons trouvés à son sujet :

« Il était difficile de faire le choix d'une personnalité plus sympathique. »
Le Figaro, 9 février 1892

« Il suffit de connaître un peu le comte Alfred de Noailles pour se sentir attiré par une invincible sympathie. On ne peut avoir avec lui que des rapports agréables et il est aisé de prédire que ses jugements, s'il est appelé à en rendre, seront empreints de justice et de loyauté, dont il a maintes fois donné les preuves. »

Le Jockey, 11 février 1892

« M. de Noailles, absolument indépendant, emportera les regrets de tous dans sa retraite, et, en ce qui concerne les membres de la presse, ils ne peuvent que déplorer cette décision de M. de Noailles, car il est impossible de rencontrer plus de courtoisie et de meilleure grâce qu'ils n'en ont trouvé chez ce parfait grand seigneur dans les quelques rapports qu'ils ont eu avec lui. »

Auteuil-Longchamps, 7 janvier 1893

« La mort de M. le comte de Noailles causera une vive désolation dans tout le canton de Damazan et plus particulièrement dans la commune de Buzet qu'il administra, longtemps, comme conseiller municipal et comme maire avec autant d'intelligence que de dévouement et de générosité. Malgré sa grande situation mondaine, M. le comte de Noailles était pour tous d'une extrême affabilité et d'une serviabilité infatigable. Aussi méritait-il les vives sympathies qui l'entouraient dans une région où il fit beaucoup de bien et où son souvenir ne périra pas. »

Journal de Lot-et-Garonne, du 25-26 mars 1895

Lorsqu'Alfred de Noailles mourut, le 23 mars 1895, âgé de 71 ans, il laissait derrière lui l'image d'un châtelain-viticulteur résolument moderne, et celle d'un homme courtois et intègre. Dans son testament, rédigé en 1891, il avait suggéré à ses enfants de vendre le château de Noailles qu'il voyait comme une grande charge, mais il entrevoyait pour celui de Buzet un bel avenir. Si jamais il mourait à Buzet, il souhaitait par ailleurs que « on invite tout le monde sans distinction d'opinion » pour ses funérailles, et que quoi qu'il arrive, on fasse ce jour-là une distribution de pain aux pauvres de la commune. Il mourut cependant à son domicile parisien, et c'est à Paris que les funérailles eurent lieu. Malgré l'amour de leur père pour Buzet, aucun de ses cinq enfants ne voulut habiter le château. Ils avaient grandi à Paris, n'avaient pas sa passion pour la vigne et étaient peu attachés au Lot-et-Garonne. Son fils aîné Alexis rapatria le corps d'Alfred dans un caveau familial qu'il créa pour l'occasion à Saint-Aubin (Sarthe). Lorsque Marie de Beaumont mourut à son tour, en 1915, c'est de Buzet plutôt que de Noailles que les enfants d'Alfred choisirent de se débarrasser, vendant les meilleures terres et abandonnant les cultures ; et transformant ainsi la vie d'Alfred de Noailles en chant du cygne du château de Buzet.

Pierre COURROUX - Université de Pau et des Pays de l'Adour

LES SAPEURS-POMPIERS DE BUZET



Ce bulletin municipal est pour moi l'occasion de mieux vous présenter ces femmes et ces hommes qui 24h/24h, 7j/7j, assurent avec fierté et discrétion votre sécurité.

Les sapeurs-pompiers sont connus pour leur mission de lutte contre les incendies mais nos actions sont essentiellement destinées à assurer la protection des personnes (80% des interventions), des biens mais aussi de l'environnement.

Ainsi, chaque année par le courage et le dévouement de vos sapeurs-pompiers, des vies sont sauvées, l'environnement est protégé, des entreprises sont sauvegardées et des emplois sont préservés.

Mais malgré cela, aujourd'hui dans nos petits villages, la disponibilité dans la journée des sapeurs-pompiers volontaires devient problématique au sein des centres de secours.

C'est pourtant de cette disponibilité que dépend la qualité des secours, notamment du secours à personne qui représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers.

Afin de pallier ces difficultés, des dispositions allégeant les conditions d'engagement ont été mises en place.

Il est possible maintenant de contracter un engagement de sapeur-pompier volontaire dans le but d'assurer uniquement des missions de secours à personne.

Cet engagement nettement moins contraignant dans le domaine de la formation (10 jours environ) ainsi que de l'aptitude physique, s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes ayant de la disponibilité dans la journée.

Bien entendu, si la personne souhaite ensuite s'investir dans les autres domaines d'activité (incendie, opérations diverses, ...), cela sera possible.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître par le biais de la mairie ou en venant à la caserne.

Nous venons justement d'intégrer deux nouvelles recrues : Jean-Philippe DUC et Elias BIASON.

En souhaitant que 2022 soit pour vous et vos proches une excellente année malgré le contexte sanitaire actuel, permettez-moi de vous adresser dès à présent mes meilleurs vœux.

Le Chef de Centre, Manu SANCHEZ



SDIS

47



Sapeur-pompier volontaire

Pourquoi pas vous ?

Rejoignez-nous !



SOUVENIR FRANÇAIS

Comité du canton de lavardac



Année funeste pour nos activités. Si vous avez pu voir les petits drapeaux français sur les tombes des « morts pour la France » dans les 17 cimetières que nous suivons du 1^{er} au 11 novembre, c'est la seule activité que nous avons pu maintenir.

Au niveau départemental, nous étions présents à l'ensemble des cérémonies patriotiques nationales. Notre congrès départemental, reporté d'un an, a eu lieu le 11 décembre à Bias. La préoccupation première a été « à quand la relève ? ». La majorité des adhérents avoisine le troisième âge. Ceux-ci apportent un soutien financier, mais pour le reste il nous faut à tous les postes trouver du sang neuf pour prendre des responsabilités et la relève.

En attente, nous avons diverses interventions dans certains cimetières pour restaurer, en partenariat avec les municipalités concernées, des tombes de « MPF » en déshérence.

Merci aux communes d'Ambrus, Buzet-sur-Baïse, Caubeyres, Damazan, Monheurt, Montesquieu et Thouars-sur-Garonne qui nous apportent, par leurs subventions, l'aide nécessaire à la restauration des tombes. Nous souhaitons établir des contacts avec les autres communes du canton.

*Nous vous présentons nos meilleurs vœux
pour 2022*

CONCOURS DÉPARTEMENTAL 2021 DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

- **Hôtel, café, restaurant**

Fleuron de bronze à madame Pierrette Jouet

- **Décor floral sur la voie publique**

Fleuron d'ornement à madame Ginette Gans

- **Commune de 1001 à 3000 habitants**

Fleuron de bronze à Buzet-sur-Baïse

LE CLUB DES CÉPAGES

Après dix huit mois de confinement, nous avons ouvert notre foyer en suivant les consignes sanitaires.

Nous étions 16 adhérents. L'âge, la maladie étant là, 6 nous ont quittés.

Nos activités sont restées les mêmes. On joue aux cartes (belote-manille) et tous les quinze jours, nous organisons un petit loto. Il nous manque des joueurs pour ces deux activités.

Si vous vous ennuyez, venez nous rejoindre, vous y trouverez un réconfort.

*Le Club des Cépages présente à toutes les Buzéquistes
et tous les Buzéquistes ses meilleurs vœux*

Maryse Castéra



VIVRE AU 21



Cette année, profitant des moments de recul de la « Covid 19 », nous avons pu tenir quelques réunions, en voici les sujets :

- **LES GRAVIÈRES DE LA VALLÉE DE LA GARONNE** et leur impact sur l'environnement.
- **L'ÉVOLUTION DE LA DÉMOGRAPHIE DANS LE MONDE** depuis les premiers Homos-Sapiens à nos jours.

Puis, nous nous sommes accordé deux récréations « culturelles » :

- A partir du roman dystopique de science-fiction « Le meilleur des Mondes » paru en 1932, nous avons frissonné en apprenant que la science était en mesure de fabriquer des outils permettant de tous nous ficher, de nous reconnaître et de nous suivre à chaque instant.
- Enfin, nous avons découvert ou redécouvert Céline, héros de la guerre 14-18, médecin et écrivain, haï ou admiré qui nous emmène dans de surprenants voyages parmi ses contemporains.

LA GAULE BUZÉQUAISE

Bulletin sur-Baïse



Si l'année qui vient de s'achever a été moins perturbée par la crise sanitaire que l'année 2020, nous n'avons pas retrouvé un fonctionnement «normal» en 2021 et même si l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie a pu se dérouler convenablement, le «confinement localisé» (déplacements limités en distance) et le couvre-feu (à 19 heures en début de saison du carnassier) ont impacté notre activité jusqu'à la fin du printemps. Le traditionnel concours du 14 juillet n'a pas eu lieu (comme en 2020) et nous espérons que 2022 nous permettra de nous retrouver au bord du canal.

Comme l'an passé, le critérium du CSD (comité sportif départemental) organisé chaque année en juin, a été déplacé en septembre : il a démontré une fois de plus la richesse du canal en cyprinidés (gardons, rotengles, brêmes, carpes, ablettes...) ainsi qu'en perches et en silures.

Nous avons toutefois pu réaliser notre plan d'alevinage avec 4 lâchers de truites au ruisseau et à l'automne nous avons reçu de la pisciculture fédérale de Bruch un contingent de petits gardons et de perchettes (environ 25 kilos) qui ont rejoint la Baïse. En novembre les bénévoles ont réparti le long du canal et de la Baïse 25 kilos de brochetons d'un été (de très beaux spécimens) qui vont coloniser les parcours de pêche de l'AAPPMA.

Comme on l'avait déjà observé l'an passé, la crise sanitaire a relancé les activités d'extérieur et la pêche a bénéficié de ce regain. Les adhérents sont rapidement revenus au bord de l'eau, en particulier durant l'été : de 128 cartes en 2020 nous sommes passés à 170 cartes toutes catégories confondues avec en particulier une progression chez les jeunes (+ 60 %). Ce phénomène a été observé à l'échelon départemental et national mais La Gaule Buzéquaise a contribué de manière significative à ce regain des effectifs !



En matière de réglementation, en 2^{ème} catégorie, la pêche des carnassiers fermera le dimanche 30 janvier 2022 au soir et l'ouverture aura lieu le samedi 30 avril ; l'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie est toujours fixée au deuxième samedi de mars soit le 12 mars 2022.

Le conseil d'administration et le bureau de la Gaule Buzéquaise ont été renouvelés pour cinq ans en octobre dernier avec une reconduction de l'équipe sortante et l'arrivée de quelques nouveaux administrateurs : Jean-Louis Molinié (président), Didier Chazallon (trésorier), Frédéric Dubourg et Jean-Pierre Labbat (vice-présidents), Guillaume Duprat (secrétaire), Jean-François Duprat (trésorier-adjoint), Robin Chazallon (secrétaire-adjoint). Robin est l'un de nos adhérents parmi les plus actifs au bord de l'eau (en pratiquant systématiquement la graciation de ses prises) et il figure souvent au palmarès des concours auxquels il participe comme à l'occasion du Championnat de France « float-tube » à Bajamont (5^{ème} place) ou à Prayssas, sur le lac de Tilloles géré par l'AAPPMA de Port-Sainte-Marie, où il a remporté la première place !

Le bureau de la Gaule buzéquaise vous souhaite une excellente saison de pêche 2022 et une très bonne santé !

Le bureau

SOCIÉTÉ INTERCOMMUNALE DE CHASSE DE BUZET-SUR-BAÏSE ET THOUARS-SUR-GARONNE

Bulletin
sur-Baïse



Poursuivant une activité intense tout au long de l'année, la société de chasse répond en priorité aux demandes d'intervention de plus en plus nombreuses des propriétaires, forestiers et agriculteurs principalement, qui supportent de moins en moins de voir leurs productions amputées par les animaux sauvages.

Sangliers, chevreuils, renards, ragondins, blaireaux, corbeaux, pies, pigeons font des dégâts non négligeables sur des cultures déjà soumises aux aléas de la météo ou de maladies toujours plus difficiles à juguler avec l'évolution des règlements. Les plus gros animaux sont aussi à l'origine de nombreux dégâts aux véhicules sur les routes.

Si les chasseurs sont avertis rapidement du problème par les propriétaires, une solution réglementaire peut être trouvée en collaboration avec des services de l'État (Direction Départementale des Territoires) et une Fédération départementale des chasseurs efficaces et compréhensifs.

Après une année où l'effort a été mis pour la régulation d'une population de sangliers surabondante, ce sont les chevreuils qui ont pris le relais cette année en venant déguster les pousses de vigne retardées par le gel du printemps. Des tirs supplémentaires à l'affût cet été ont permis en plus des traditionnelles battues de revenir à une situation normale.

Les corbeaux, palombes et pigeons ont fait l'objet d'une attention particulière au moment des semis, surtout dans la plaine entre Garonne et Baïse.

L'efficacité de nos actions n'est permise que par l'alliance avec les sociétés voisines de Mongaillard, Xaintrailles, et Saint-Pierre de Buzet et par le renfort de chasseurs venant de nombreuses communes du département.

Beaucoup d'entre vous ont profité, cette année ou au moment des fêtes, d'un bon morceau offert par les chasseurs.

Nous vous souhaitons une bonne année 2022

Le Bureau





Nous fermons le chapitre de cette année 2021 qui, malgré des conditions sensiblement meilleures que l'année dernière, n'a pas échappé au ralentissement de la vie associative de notre commune.

Relancer la dynamique de notre association a été un véritable challenge pour notre équipe dirigeante qui a donné le meilleur d'elle-même pour que des manifestations culturelles voient le jour, à l'image des années précédentes.

Quelques engagements pris par les membres du bureau en début d'année :

Faire de la bibliothèque un lieu vivant

Le renouvellement régulier des livres et des mallettes à thèmes, l'accueil et l'animation des classes (depuis le RAM jusqu'au CM2), la poursuite du club d'anglais, tout cela a permis une bonne fréquentation de la bibliothèque. Pour terminer l'année, les enfants ont imaginé la planète de demain, activité ludique qui leur a été proposée lors de l'atelier de Noël.



L'atelier de Noël et la planète de demain vue par les enfants

Proposer une 6^e Exposition d'arts

Belle, authentique, qualitative et diversifiée en présence d'artistes peintres, sculpteurs et vanniers. Comme chaque année, ce fut un régal pour les yeux, un moment hors du temps apprécié par tous les visiteurs.



L'exposition d'arts



La peinture expliquée aux enfants

Mettre en place un 5^e Salon du livre à Buzet :

62 auteurs, un parrain, des Prix littéraires, une conférence, une dictée, un atelier pour enfants, tout était prêt depuis un an ! Il nous tardait de retrouver l'ambiance chaleureuse de cette rencontre, les échanges avec les auteurs, la découverte de nouveaux ouvrages, l'intérêt des visiteurs.

Le résultat a été à la hauteur de nos espérances, avec en plus, la remise d'un prix littéraire à la jeune auteure Sambatra Rezorson (11 ans) décerné par les écoliers du secteur.

Ces projets se poursuivront en 2022 et de nouveaux verront également le jour.



Autour du parrain Jean-Pierre Alaux, A. Freschi, V. Tonin, J.L. Molinié



Prix décerné à l'auteure Sambatra Rezorson

Quant aux vœux formulés traditionnellement en cette fin d'année, difficile de lancer des « Bonne année » et « Meilleurs vœux » comme si de rien n'était, alors que 2022 se présente avec un gigantesque point d'interrogation.

Toute l'équipe a confiance dans l'arrivée de jours meilleurs et vous souhaite, pour vous et vos proches, le meilleur de cette nouvelle année.



L'équipe des bénévoles du Salon du Livre

Très belle année à tous !

Chantal Garez, présidente
bibliothèque.buzet@gmail.com
06 13 77 23 16

L'école voit ses effectifs augmenter chaque année, ce qui lui a permis d'ouvrir une cinquième classe une semaine après la rentrée scolaire 2021. De fait, les classes ont été allégées et nous pouvons aborder l'enseignement fait aux élèves de manière plus sereine.

Nous allons maintenant travailler avec les partenaires pour pérenniser l'ouverture de cette cinquième classe.

Nous avons fait un prévisionnel des effectifs pour la rentrée prochaine, mais nous pouvons affiner cette estimation en vous demandant, à vous futurs parents d'élèves, de faire une pré-inscription pour les enfants susceptibles de faire leur rentrée en 2022 (enfants nés en 2019 pour les petites sections et nés en 2020 pour les Toutes Petites Sections). Il vous suffira seulement dans un premier temps d'appeler la mairie et de donner le nom, le prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance. Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, vous présenter à la mairie, remplir la demande d'inscription directement en vous munissant d'une pièce d'identité, du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé avec les vaccins à jour de votre enfant.

Votre démarche nous serait très utile avant fin janvier pour la commission de la carte scolaire 2022.

Actuellement, l'école primaire comptabilise un effectif de 113 élèves inscrits pour 5 classes pour cette année scolaire 2021-2022.

- La classe des tout-petits (2), des petits (6) et des moyens (14) avec 22 élèves est encadrée par Mme Agor, enseignante, et Mme François, ATSEM.
- La classe des Petites Sections (12) et des Grandes Sections (9) avec 21 élèves est encadrée par Mme Brouillaud, enseignante, et Mme Dayraut ATSEM (et Mme Dubourg jusqu'aux vacances de Noël)
- La classe de CP (10), des CE2 (11) avec 21 élèves est encadrée par Mme Brunet et Mme Nougué (les lundis) enseignantes,
- La classe de CE1 (15) et des CM1(9) avec 24 élèves est encadrée par Mme Cazalis.
- La classe de CM1 (6) et des CM2 (19) avec 25 élèves est encadrée par Mme Maunory.

Nous avons une assistante pédagogique, Mme Bonnemaison Julie, qui apporte une aide aux enseignantes (informatique, anglais, bibliothèque) tous les après-midis et qui s'occupe de l'aide aux devoirs de 16h45 à 17h45.

La cantine est assurée par Mme Boussuge. L'encadrement de la cantine pour l'élémentaire est assuré par Mme Abid et Mme De Castro et les ATSEM pour la maternelle.

Le service de garderie est tenu par Mme Abid, Mme Dayraut et Mme François.

En ce début d'année scolaire, les élèves de CP au CM2 ont pu participer à l'exposition de peinture, sculpture proposée à la cave de Buzet.

La journée du patrimoine et la fête de la science ont été organisées au château en partenariat avec l'association Château et Fabriques de Buzet (autour de l'histoire et des arbres).

Les 5 classes de l'école participent à École et cinéma ; un projet pédagogique articulé autour de la diffusion de 3 films adaptés à l'âge des élèves.

Les élèves de CP au CM2 participent au Rallye lecture de Nérac et ont la possibilité de travailler un livre de la littérature de jeunesse par période jusqu'au mois de juin où les élèves se rendront à Nérac avec d'autres écoles pour arpenter la ville en répondant à des questions sur les livres lus dans l'année.

Les élèves de CP au CM2 ont participé au prix des enfants au salon du livre de Buzet. Toute l'école va pouvoir bénéficier une fois par mois d'une visite à la bibliothèque de Buzet où des ateliers autour du livre sont proposés par Chantal Garez et Laurence Canouet.

Un intervenant de sport est présent à l'école depuis la rentrée tous les vendredis après-midi pour les classes de CP jusqu'au CM2.

Le spectacle de Noël n'a pas eu lieu cette année comme l'année précédente.

Les classes de CE1/CM1 et CM1/CM2 ont un grand projet d'aire terrestre éducative au château en partenariat entre autre avec l'association Château et Fabriques de Buzet et la mairie de Buzet, le principe étant de laisser une aire d'une surface moyenne à la gestion des élèves. Les élèves se réunissent en conseil de la Terre et doivent décider que faire de cette aire. Une fois par mois, les élèves feront avancer leur projet soit en se déplaçant au château, soit à la cave de Buzet pour se réunir de manière « officielle ». A la fin de l'année et dans le cadre de ce projet, plusieurs sorties pourront regrouper d'autres classes de l'école. Nous prévoyons notamment une journée de « classe en forêt » pour la fête de la nature, une sortie « rendez-vous aux jardins » qui concernera toutes les classes avec des ateliers et pour clôturer l'année scolaire et, si les conditions sanitaires le permettent, un spectacle de fin d'année qui se déroulerait au château avec une cérémonie de passation du flambeau des élèves de CM2 aux élèves de CE2 qui prendront l'année prochaine la continuité du projet. Ce projet d'aire éducative est une première dans une école du Lot-et-Garonne.

Pour terminer, nous remercions la mairie (M. le Maire, ses conseillers et tout le personnel municipal) avec qui nous entretenons d'excellentes relations et qui nous soutient dans nos projets. Nous remercions l'association Château et Fabriques de Buzet (Carine et Justine) pour son partenariat avec l'école et son investissement dans nos projets.

Nous remercions également l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Buzet qui réunit bénévolement des parents et qui œuvre toute l'année scolaire par ses actions, ses ateliers en classe, son investissement personnel et financier pour que les sorties ou les achats de matériel pédagogique puissent se faire.

*En ces temps encore compliqués d'un point de vue sanitaire,
nous vous présentons tous nos vœux pour 2022 !*



BUZET TENNIS CLUB

Bulletin sur-Baïse

L'année sportive 2020-2021 fut comme la précédente, particulièrement perturbée. Les championnats vétérans qui avaient débuté en septembre et dont notre équipe de plus de 45 ans s'était d'ailleurs qualifiée pour la phase régionale n'ont pu se terminer.

Notre tournoi « jeunes » organisé durant les vacances scolaires de la Toussaint a été interrompu avant la fin...

Les entraînements ont tous été stoppés dès le mois d'octobre et ont repris seulement dès la fin du printemps dans le respect strict des gestes barrières.

Grâce aux assouplissements progressifs et en suivant rigoureusement les règles sanitaires précises et bien définies par la Fédération Nationale de Tennis, nous avons réussi à organiser notre premier tournoi Open du 6 au 21 août dans un contexte très particulier.

Plus de 60 participants venant essentiellement du Lot-et-Garonne ont répondu présent.

90 matches ont été disputés dans une très bonne ambiance ; la plupart des compétiteurs nous ont promis qu'ils reviendraient l'année prochaine.

Concernant les effectifs, le nombre d'adhérents a poursuivi sa progression pour atteindre le nombre de 81 (39 adultes et 42 jeunes dont 29 féminines et 52 masculins) en 2021.

Néanmoins, pour la campagne sportive en cours 2022, une légère tendance à la baisse des effectifs est observée en particulier chez les plus jeunes. Dès le mois de septembre 2021, les compétitions vétérans et les championnats départementaux ont pu reprendre ; 5 équipes sont engagées.

Les rencontres se jouent les dimanches matin et après-midi. Les entraînements ont également repris ; ils sont assurés par un breveté d'état et des bénévoles du club. Ils se déroulent le mercredi de 15 à 22 heures, le jeudi soir et le samedi matin. Un tournoi « jeunes » a été organisé pendant les vacances de la Toussaint et un autre était prévu pour celles de Noël. Notre tournoi adulte est déjà programmé pour le mois d'août 2022 en espérant que son organisation ne soit pas perturbée par de nouveaux problèmes sanitaires afin de profiter au mieux de cet événement sportif mais aussi festif.

*En attendant, le bureau et l'ensemble des adhérents du Buzet TC
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022*

Le bureau



COMITÉ DES FÊTES



Dans un contexte sanitaire toujours incertain, il a été compliqué pour le comité, encore cette année, d'organiser de nombreuses manifestations.

Toutefois, le marché gourmand de cet été a été une magnifique réussite. Il a réuni un grand nombre d'habitants dans la joie et la convivialité.

Le concert de 80scoverclub et le DJ ont rythmé la soirée et le repas.

Le comité avait également organisé la soirée d'Halloween qui a malheureusement été annulée par manque de réservations.

Enfin, pour clôturer l'année, nous avons organisé avec l'APE un marché de Noël en présence du père Noël et de son lutin au son des chants de Noël.

Le comité des fêtes reste toujours limité par le nombre de membres organisateurs et les restrictions sanitaires. Donc, à toutes les personnes qui souhaiteraient animer le village, rendez-vous pour l'Assemblée Générale en janvier où nous constituerons le nouveau bureau.



*Tous nos vœux de bonne
et heureuse année pour 2022.*

La Présidente,
Julie Damazan
Le Bureau





Notre effectif est de 28 licenciés dont 7 Féminines et 21 Masculins Séniors et 20 possesseurs de cartes.

Les concours ne se sont pas déroulés cette année pour cause de coronavirus. Notre terrain de pétanque, situé dans le complexe sportif de Lasplaces est resté très longtemps vide de toute compétition officielle.

Nous n'avons pas participé à la Coupe de France. Cela nous désole car c'est une compétition qui nous permet de mieux connaître les licenciés des clubs que nous rencontrons lors de cette compétition.

Nous avons pu organiser durant deux mois, tous les mardis, le concours à la mêlée avec quelques participants des clubs voisins. Merci à eux et aussi aux membres de la Pétanque Buzéquoise.

Egalement nos 2 repas champêtres au stade ne se sont pas tenus, dommage !

En conclusion une année 2021 très triste, pratiquement vide de toute activité sportive mais partagée en toute convivialité durant cette année où nous avons pu nous retrouver pour pratiquer notre sport.

Les concours de la saison 2022 se dérouleront les : 3 avril, 6 juillet et 3 août.

Nous espérons organiser nos repas champêtres habituels afin de réussir une nouvelle et bonne saison 2022 et oublier l'année 2021.

Vous avez envie de jouer à la pétanque, venez nous rejoindre dans le cadre champêtre et ombragé de notre terrain de boules. Nous y sommes du lundi au vendredi tous les après-midis, vous êtes les bienvenus.

*Les membres du bureau de la Pétanque et les amis sociétaires souhaitent
aux Buzéquistes et Buzéquistes,
une très bonne et heureuse année 2022 autant familiale que sportive*

Le Bureau

AOC RUGBY

La nouvelle saison 2021/2022 a commencé cet été au mois d'août. De nouveaux joueurs sont venus compléter un effectif diminué en raison de quelques départs à la retraite ou vers d'autres horizons.

Après la préparation physique et quelques réglages tactiques, les joueurs de l'AOC ont débuté le championnat régional 3/4^{ème} série. Au 29 novembre, Buzet comptait 4 victoires pour 3 défaites. Le club reste en course pour les places des phases finales.

L'AOC Buzet, c'est aussi une école de rugby avec 32 enfants filles et garçons.

Les présidents, Jean-Pierre Gaillot et Thierry Ancèze, ainsi que l'ensemble des dirigeants et des joueurs du club vous souhaitent une bonne année 2022 et vous attendent les jours de matches pour encourager les rugbymen du village.

ALLEZ BUZET !



RENCONTRE - EXPRESSION



Depuis le début de l'année, avec le contexte épidémiologique, l'association a fonctionné par intermittence et les activités ont été bien ralenties, aussi, cet été, nous avons eu la joie de nous retrouver à «L'Île aux Bateaux». A l'ombre d'arbres magnifiques, au bord de l'écluse, nous avons partagé un repas savoureux et convivial.

Les choses sérieuses ont repris le 13 septembre dernier. Les activités de cartonnage, patchwork, couture et peinture sur porcelaine se déroulent le lundi, le mercredi et le jeudi de 14h à 17h dans notre atelier sous la mairie.

Cette année, nous avons eu la douleur de perdre notre doyenne âgée de 98 ans, Fernande PRESTI, une fidèle des rendez-vous des lundis et jeudis.

L'association est heureuse de tenir cette année encore le point don au bénéfice de la recherche médicale. Nous avons remis un chèque de 500 € à l'AFM Téléthon.

Si vous voulez rompre votre solitude, venez nous rejoindre !

Nous serons heureuses de vous accueillir et de vous guider dans votre apprentissage et dans la bonne humeur. Nous vous présentons quelques photos de nos réalisations.



Souhaitons que 2022 apporte un répit et de nouveaux espoirs pour éradiquer ce fléau. Prenez soin de vous et de tous ceux que vous aimez !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous

La Présidente
Paulette Lorenzon



L'ASSOCIATION CHÂTEAU ET FABRIQUES DE BUZET

Pour la sauvegarde et la mise en valeur du château de Buzet et de son parc



Nos temps forts 2021 :

- Le château a été mis hors d'air au printemps. Toutes les ouvertures ont été sécurisées et les volets repeints.
- Un petit potager a pris place dans le parc du château. Entretenu par les élèves de GS/CP de l'école de Buzet, les enfants se sont chargés des semis, plantations, mais aussi du paillage, désherbage, etc. les récoltes ont été fructueuses !

- La première saison d'ouverture du parc : avec de nombreuses animations au programme, les visiteurs ont pu découvrir ce site millénaire au fil de la visite guidée historique ou bien lors de nos animations. Plus de 800 visiteurs nous ont rendu visite cette année !

- Et surtout : l'association a recruté sa toute première salariée en octobre ! Justine Friedrich, précédemment en stage et donc fraîchement diplômée en valorisation des patrimoines, sera aux commandes de la programmation pédagogique, culturelle et touristique du site.

Les perspectives 2022 :

- Les travaux de mise hors d'eau du château et la sécurisation des communs vont démarrer en mars prochain. La réhabilitation du rez-de-chaussée devrait également débuter en fin d'année.

- Une étude archéologique en partenariat avec l'Université de Pau va débuter dans le parc du château.

- Le parc du château devient une Aire Terrestre Educative pour les élèves de cycle 3 de l'école de Buzet. 50 enfants vont s'approprier une zone du parc afin d'y développer collectivement divers projets !

- Lancement de la saison touristique en avril, avec de nouveaux partenariats, dans le cadre de notre participation à l'événement Châteaux en Fête, nous dévoilerons notre programmation 2022 en mars !

L'association remercie chaleureusement ses premiers mécènes qui ont permis la réalisation des activités de cette année et notamment : la fondation Invivo, Lhérisson paysages, tous ses adhérents et donateurs particuliers, le département de Lot-et-Garonne et la DRAC, ainsi bien sûr que Les Vignerons de Buzet, propriétaires du site.

Pour vous aussi soutenir l'association, vous pouvez faire un don en ligne sur chateau-fabriquesdebuzet.fr, rubrique «rejoignez la fabrique». Les dons et adhésions ouvrent droit à une réduction fiscale. Vos dons sont une aide précieuse pour l'entretien du site, le développement d'une programmation culturelle et touristique, et pour mener des activités pédagogiques pour les scolaires.

Pour plus d'informations :
chateau-fabriquesdebuzet.fr
info@chateau-fabriquesdebuzet.fr
05 53 84 74 30





**NOUS LES
VIGNERONS
DE BUZET**

EN DIRECT DES PRODUCTEURS

**VISITES
DÉGUSTATION
VENTE**

**INFORMATIONS ET
RÉSERVATIONS**

05 53 84 17 16



www.nouslesvigneronsdebuzet.fr

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Espace boutique :

Du lundi au samedi
(sauf jours fériés)

Octobre-avril :

10h-12h30 et 14h-18h

Mai-septembre :

9h-12h30 et 14h-18h30



Création et impression - ICA CONCEPT AGEN - 05 53 66 01 01

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.